



Arbeitskreis

ANE Elterninfo

Neue Erziehung e.V.

www.schuleltern.berlin

www.ane.de

Französisch
français

Cyberharcèlement – Que peuvent faire les parents ?

« Christophe est le mec le plus moche de toute l'école !
Matez un peu la photo ! »
« Fatima est une salope d'arriviste ! »

Les insultes gratuites lancées dans la cour d'école et les chuchotements méchants ne datent pas d'hier. Mais la situation prend des tournures extrêmes lorsque des rumeurs et les insultes sont postées sur Internet. L'école est de plus en plus souvent la scène de cas dramatiques de « cyberharcèlement ». Mais que peuvent faire les parents lorsque leur enfant se retrouve confronté à ce phénomène ?

Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?

Le cyberharcèlement consiste à insulter, menacer ou ridiculiser les autres sur les réseaux sociaux en ayant recours à des paroles haineuses, à des rumeurs ou en postant des photos et vidéos humiliantes. Mais même en ligne, les injures et les disputes ne sont pas toujours signe de cyberharcèlement. Si les attaques se répètent sur une période prolongée, si elles cherchent à nuire à un autre enfant et si celui-ci se retrouve clairement en position d'infériorité, alors il s'agit bel et bien de cyberharcèlement. Cet enfant nécessite une aide urgente ! Les harceleurs et les harcelés fréquentant généralement la même école, cela rend les choses encore plus difficiles.

- *En ligne, les élèves n'ont souvent aucun scrupule.*
- *Les insultes sont immédiatement accessibles à tous et ne s'effacent qu'avec de grandes peines.*
- *Le cyberharcèlement ne s'arrête pas à la sonnerie de l'école. Les enfants harcelés ne sont même plus en sécurité chez eux : l'ordinateur ou le téléphone portable deviennent une torture. Pour les enfants concernés, c'est un stress permanent.*

Quelles conséquences le cyberharcèlement a-t-il sur les enfants ?

Les enfants réagissent différemment face au cyberharcèlement : beaucoup se retirent, se comportent aussi discrètement que possible ou refusent de retourner à l'école. D'autres deviennent peureux, deviennent insomniaques, connaissent un recul dans leurs résultats scolaires ou souffrent de maux de tête et de ventre jusqu'à la dépression et aux pensées suicidaires. Certains enfants deviennent agressifs envers les autres ou les objets. Les effets dramatiques et traumatisants du cyberharcèlement sont souvent sous-estimés.



À quoi les parents doivent-ils prêter attention ?

- *Votre enfant ne veut soudain plus aller en classe ? Invente-t-il des maladies pour éviter d'aller en classe ? Votre enfant demande-t-il régulièrement à être récupéré à l'école ou souhaite-t-il même changer d'école ?*
- *Souffre-t-il de maux de tête, de maux de ventre, de troubles du sommeil ou d'humeur morose ? Est-il soudain agressif ?*
- *Votre enfant a-t-il perdu des objets de valeur ou de l'argent lui appartenant ? Votre enfant trouve-t-il toujours des excuses pour des objets perdus ou détruits ? Votre enfant est-il victime de chantage ? Il n'invite plus d'ami(e)s à la maison ?*



Si votre enfant est victime de harcèlement

La plupart des enfants victimes de harcèlement ou de cyberharcèlement présentent un ou plusieurs des comportements susnommés. Les causes de ce soudain changement de comportement peuvent cependant être variées ! Il est rare que les enfants avouent être harcelés. Parents, entamez la conversation ! Préférant minimiser la situation, il est rare que les victimes de harcèlement indiquent un fait concret dès le début. Si vous avez un soupçon concret, il vous faudra une grande patience et faire de nouvelles tentatives auprès de votre enfant. Soutenez votre enfant et faites-lui comprendre que vous pouvez l'aider à lutter contre le harcèlement dont il est victime.

- **Parlez avec les professeurs et informez la direction de l'école des incidents. Ne menacez jamais les autres enfants !**
- **Rassemblez les preuves et les documents, imprimez les insultes, faites des photos.**
- **Parlez aux autres parents et représentants des parents d'élèves. Faites que le sujet soit priorisé à l'école.**
- **Parlez à votre enfant de la manière dont il doit se comporter dans certaines situations. Prévenez votre enfant qu'il ne doit pas devenir lui-même harceleur ! La vengeance est souvent une cause de cyberharcèlement.**
- **Adressez-vous à l'exploitant du site afin qu'il supprime les contenus. Vous pouvez à la fois porter plainte contre les harceleurs, mais également contre l'exploitant du site si ce dernier refuse de supprimer les contenus.**
www.internet-beschwerdestelle.de

Si votre enfant harcèle ou prend part aux actions de harcèlement

Exigez clairement de votre enfant qu'il cesse de harceler. Expliquez-lui la gravité de son attitude et les conséquences qu'elle peut entraîner. Discutez avec votre enfant des points suivants : Pour quelles raisons agis-tu de la sorte ? Comment te sentirais-tu si les autres te traitaient comme tu le fais ?

Contactez le professeur de votre enfant et votre délégué des parents d'élèves : le comportement social de la classe et la thématique du cyberharcèlement doivent urgemment être abordés en classe.

Que doit faire l'école ?

L'école doit réagir avec fermeté afin d'expliquer clairement à tous, harceleurs et harcelés, que : nous, communauté scolaire, ne tolérerons pas que quiconque soit humilié et persécuté. La communauté scolaire se doit d'instaurer un programme anti-harcèlement et d'adopter une convention anti-harcèlement.

Dans le cas où l'école ne réagirait pas d'elle-même : exigez-le ! Car personne ne saurait apprendre correctement dans un climat de peur et de haine. Au final, le cyberharcèlement fait tort à tout le monde.

Où trouver des informations et un conseil ?

L'initiative UE klicksafe a développé une « appli premiers secours contre le cyberharcèlement » pour les adolescents, laquelle peut être téléchargée gratuitement sur Google Play Store ou iTunes Store. Elle renseigne intégralement et aide les enfants à se défendre contre le cyberharcèlement. Vous trouverez entre autres des informations intégrales pour les parents, les enfants et les professeurs sur :

www.klicksafe.de

Vous trouverez également des informations bien détaillées pour les enfants et les parents sur :

www.schau-hin.info


www.mobbing-schluss-damit.de

www.stop-cybermobbing.com

La police propose également des informations importantes : www.polizei-beratung.de > Cybermobbing



Herausgeber

 **Arbeitskreis
Neue Erziehung e.V.**
Großbeerenstraße 184
12277 Berlin
www.ane.de

Gefördert durch

 **be.mim Berlin**

Senatsverwaltung
für Bildung, Jugend
und Familie

Gestaltung
www.Piktogram.eu

Illustrationen
www.KatharinaBusshoff.de

Druck
www.arnoldgroup.de

Berlin 2020

Spendenkonto
Bank für Sozialwirtschaft
BIC: BFSWDE33BER
IBAN: DE33 1002 0500 0003 2963 02
Kennwort: Spende

Bestellung
ane@ane.de
T: +49 30 259006-35

© ANE